

89%
de réussite
(promotions 2023)



Campus de Tarbes
Campus de Toulouse



Apprentissage
Formation initiale
Formation continue
VAE



14 mois de formation
441 H d'enseignement théorique
105 H de formation pratique
(salarié en poste)
980 H + 105 H de formation pratique
(demandeur d'emploi ou personne en reconversion)

Code RNCP : 32139
Titre de branche de niveau 4

Date d'enregistrement de la certification : 19 mai 2015

Certificateur : CPNE-FP

Le métier

Le moniteur d'atelier exerce principalement au sein des ESAT ou des Entreprises Adaptées (EA). Il intervient auprès de personnes adultes en situation de handicap : physique, psychique, intellectuel, sensoriel et/ou d'exclusion sociale. La vulnérabilité des personnes accompagnées nécessite d'exercer sa mission selon une démarche éthique en adoptant une attitude basée sur l'écoute et en développant une posture d'accompagnement. La personne et le groupe accompagnés sont donc au cœur de l'activité du moniteur d'atelier. La mission du moniteur d'atelier est d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu ordinaire.

Les missions principales du moniteur d'atelier s'articulent autour de 3 grands axes :

- Accompagnement, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des travailleurs en situation de handicap
- Animation et organisation de la production de biens ou de services
- Gestion et développement des compétences individuelles

Le moniteur d'atelier doit en permanence assurer ces trois composantes de son activité en les maintenant en équilibre, tout en étant capable de s'adapter aux aléas du quotidien.

Pré-requis

Expérience professionnelle d'un métier démontrant la maîtrise de compétences techniques.

Qualités requises

Sens du relationnel et de la communication | Patience | Écoute | Initiative | Curiosité | Goût pour la transmission de savoir-faire | Engagement

Admission & Sélection

Si vous êtes admissible suite à l'examen du dossier :

- Épreuve écrite d'admission d'1H15 : réalisation d'un écrit et évaluation en informatique / bureautique
- Épreuve orale de 45 minutes : entretien avec un jury pour évaluer les aptitudes et les motivations

Contenu de la formation

Le référentiel est composé de 3 blocs de compétences :

BLOC 1 : Accompagner les travailleurs handicapés dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle - 161 H

BLOC 2 : Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et / ou hors les murs - 133 H

BLOC 3 : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation - 133 H

Certification - 14 H

Modalités d'évaluation

Rédaction d'un dossier écrit portant sur une situation professionnelle
Soutenance orale des actions mises en œuvre

Nos points forts

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent
Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire
Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

**Formation partiellement
réalisée à distance (env. 40 H)**

Tarifs

Formation apprentissage : 0€ (financée par l'OPCO)

Formation initiale : 0€ (financée par la Région Occitanie)

Formation continue : 6 315,12€

Contacts

Campus de Tarbes

Secrétariat pédagogique
Sandra PALETTE

✉ s.palette@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 62

Campus de Toulouse

Secrétariat pédagogique
Corinne BELLON

✉ c.bellon@arseaa.org

☎ 05 61 19 26 46

Financement

Il dépend de votre statut :

- Demandeur d'emploi (Financement Région)
- Salarié en formation continue (OPCO, Transitions Pro, Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

Handicap

Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

